

et la phénoménale mauvaise foi, que nous avons rencontrées chez M. l'écrivain du *Journal de Québec*, nous ont fait prendre la résolution de ne plus discuter avec lui. Nous n'avons qu'à nous en féliciter. Les quelques lignes de notre avant-dernière *Revue*, où nous nous contentions de mettre en regard ses dires contradictoires, l'ont provoqué à lancer contre nous un nouvel écrit dans lequel il se surpasse. Cet écrit, que le *Journal* du 17 courant a publié, est une grosse polissonnerie, un acte de si folle malice qu'il ressemble à ce qu'on appelle la prétréphobie. Un protestant fanatique n'aurait osé se permettre autant; il eut gardé plus de retenue. M. l'écrivain du *Journal* finirait par rougir lui-même de son acte, si la longue habitude de griffonner des vilénies n'avait pas complètement émoussé chez lui le sentiment de la honte. Il nous fait tellement pitié que ses tirades n'excitent en nous ni amertume, ni aigreur; lui, seul est à plaindre, le pauvre homme.

Qu'il ne se flatte pas de nous décourager ou de nous effrayer en nous lançant des malpropretés à la figure: elles ne sauraient nous atteindre. En un sens, nous nous réjouissons de le voir à cette besogne; c'est la preuve que nous faisons quelque bien. Donc, nous continuerons d'affirmer et de défendre la vérité, comme nous l'avons fait jusqu'ici, et, tout en nous abstenant de discuter avec Monsieur, sur n'importe quel sujet, nous redresserons, dans l'intérêt de ceux qui ont le loisir de le lire, les erreurs qu'il commettra, quand elles auront de la gravité. Voilà pourquoi nous relèverons ce qu'il dit à propos de l'infailibilité du Pape dans son fameux écrit du 17. Nous reprendrons les choses d'en peu haut, sans être long cependant.

Le 30 décembre 1869, nous disions: "Le *Journal de Québec* a donné très-clairement à entendre, dans son numéro du 11 décembre, que chacun est libre d'admettre ou de rejeter l'infailibilité personnelle du Pape."

Le 5 février, M. l'écrivain du *Journal* affirmait avec mauvaise humeur que nous blessions la logique et l'honnêteté en portant cette accusation contre lui. Il disait: "L'écrivain de la *Gazette* nous accuse d'avoir prétendu qu'on est libre de nier l'infailibilité du Pape, et, pour compléter l'injure, il nous reproche de n'avoir pas donné nos preuves à l'appui d'un sentiment que nous n'avons jamais exprimé. Voilà la logique et l'honnêteté." On remarquera ici que M. l'écrivain du *Journal* savait fort bien de quoi nous l'accusions; seulement, il ne voulait pas avouer que notre accusation fut fondée.

En l'entendant protester ainsi, nous le mimâmes, le 10 février, en face de ses propres paroles; nous lui citâmes ce qu'il disait le 11 et le 16 décembre 1869, et chacun put se convaincre par ces citations que Monsieur avait bien réellement soutenu la doctrine que nous lui reprochions de soutenir. Il n'y avait plus moyen de regimber; en honnête et loyal écrivain, il aurait dû avouer que nous avions raison ou se taire. Il n'a fait ni l'un ni l'autre.

Pour se tirer d'embarras, il nous prête maintenant ce que nous n'avons jamais dit; il met même de côté, en tronquant les citations qu'il fait, ses aveux formels du 5 février que nous venons de rapporter, et qui se trouvent reproduits tout au long dans notre avant-dernière *Revue*, précisément celle à laquelle il fait mine de répondre. Il affirme donc sans broncher, bien qu'il ait nos paroles et ses propres dires du 5 février sous les yeux, que nous l'accusons d'être personnellement contre l'infailibilité du Pape. C'est incroyable; vaudrait autant soutenir qu'il fait nuit en plein midi.

Le plus curieux de l'affaire, c'est que Monsieur ajoute que nous aurions pu trouver tout au plus dans ses écrits qu'il est d'opinion qu'on peut être ou ne pas être pour l'infailibilité. Aussi est-ce justement cela que nous y avons trouvé; nous n'avons pas prétendu y avoir trouvé autre chose, et c'est pour

avoir dit que nous y avons trouvé cela qu'il nous a accusé de malhonnêteté le 5 février. C'est cette opinion, que Monsieur a vu aujourd'hui avoir réellement émise, que nous avons qualifiée, d'après la théologie, de mauvaise, d'erronée, de contraire à l'enseignement catholique, même de quasi hérétique. Nous maintenons que nous avons eu raison de parler ainsi; un catholique ne peut tenir un autre langage. Jamais on a été libre de nier l'infailibilité du Pape, et ceux qui l'ont fait ont très-mal fait.

Pour que chacun voie de ses yeux que les nouvelles affirmations de M. l'écrivain du *Journal*, si extraordinaires qu'elles paraissent, sont bien réelles, nous allons les reproduire textuellement comme pièces justificatives.

"Il faut être de mauvaise foi, comme cet écrivain (c'est de nous qu'il parle), pour insister à trouver dans ces quelques mots, que nous sommes contraire à l'infailibilité personnelle du Pape; on y trouverait tout au plus que nous sommes d'opinion que la question est ouverte et que nous pouvons être, ou ne pas être pour l'infailibilité, mais jamais que nous nous sommes prononcé personnellement, soit pour, soit contre la question."

Il fallait céder à la manie d'outrager pour nous accuser de mauvaise foi en termes si ronds.

L'ouverture du parlement fédéral, à laquelle assistait le prince Arthur, a eu lieu mardi de la semaine dernière, le 15 février. Les chambres auront surtout à s'occuper pendant la session des affaires du Nord-Ouest, puis de mesures relatives aux banques, au commerce côtier et à la marine marchande. Le discours du Trône mentionne encore deux autres mesures importantes, l'une ayant pour but d'établir un mode uniforme d'élection dans tous les états de la confédération, l'autre, une cour générale d'appel. Le lendemain, il y a eu d'assez vifs débats. On a demandé si M. McDougall avait perdu son siège dans les Communes et pourquoi les comptes publics n'étaient pas encore entre les mains des députés. A la séance suivante, l'adresse en réponse au discours du Trône a été proposée par M. Savary, député néo-écossais, et les débats ont commencé. M. M. Galt et Cartwright ont passé du côté de l'opposition. On dit que tout annonce une session orageuse et que le gouvernement rencontrera une opposition redoutable.

Une dépêche annonce que l'insurrection des métis de la Rivière-Rouge est à peu près terminée.

On lit dans le *Courrier du Canada* qu'une proclamation, venant d'être publiée, porte que la monnaie d'argent américaine, frappée après le 1er juillet 1853 et avant le 22 mai 1868, sera, à partir du 15 avril prochain, une monnaie courante dans la Puissance du Canada. Les écus vaudront 40 centins ou deux chelins, les 30 sous, 20 centins, les 12 sous, 8 centins et les 6 sous, 4 centins. Les cultivateurs doivent donc se hâter de remettre aux commerçants les pièces américaines qu'ils ont en main s'ils ne veulent pas faire des pertes plus tard.

Nous lisons dans l'*Union des Cantons de l'Est*, excellente feuille catholique: "On a fait un reproche aux journalistes, qu'on se plaît à appeler ultramontains, de soulever des discussions religieuses; et de n'avoir pas attendu le retour de nos évêques de Rome, pour réfuter les erreurs qui s'imposent à la foi catholique. Ce reproche manque de logique, et paraît plutôt venir d'un ennemi que d'un champion des bons principes. Car est-il raisonnable de conseiller à la vérité de se taire, pendant que l'erreur, recrutant de nouveaux défenseurs, s'affirme avec des accents capables de tromper les plus fermés parmi le peuple. Non, s'il fallait attendre le retour des évêques pour protester contre les erreurs, celles-ci auraient le temps de prendre de trop fortes racines....."

Qu'on se détrompe. La vérité ne laissera jamais une heure à